LE BIEN PUBLIC

Mardi 8 juin 2021 - 1,20 €



Vous êtes témoin d'un événement. vous avez une info?

0800 202 648 Service & app



filrouge21@lebienpublic.fr



VOLNAY

Au cœur de la mise en bouteilles du domaine Bouley

PAGE 12

SUPPLÉMENT ÉCO À Dijon, un fleuron du miel français



RUGBY

Le CS Beaune entre dans une nouvelle ère

Édition Beaune 21B

VOSNE-ROMANÉE

Les viticulteurs s'engagent pour la biodiversité dans les parcelles

Les vignerons de l'organisme de défense et de gestion (ODG) de Vosne-Romanée se sont engagés à mettre en place une action en faveur de la biodiversité dans leurs parcelles. Un diagnostic est en cours de réalisation.

est une première dans la côte viticole : les viticulteurs d'un village entier s'engagent à favoriser la biodiversité dans les vignes. Le projet a germé dans les esprits à la suite d'une lecture de paysage autour des murets en pierres sèches. Les membres de l'organisme de défense et de gestion (ODG) de Vosne-Romanée ont manifesté leur souhait de travailler sur la biodiversité dans le vignoble. « La chambre d'agriculture cherchait un terrain d'expérimentation, cela colle bien à notre démarche », explique Bertrand de Villaine, membre de l'ODG des grands crus de Vosne et Flagey. « Les Vosniers ont toujours réussi à se motiver pour entreprendre des actions collectives. Même si nous sommes un village viticole, nous avons aussi impliqué les habitants », assure le maire du village, Jean-Louis Raillard.

L'exemple de Chablis

Un diagnostic est en train d'être réalisé par la LPO (Ligue



Le diagnostic, effectué par la Ligue de protection des oiseaux (LPO), a débuté au printemps. Photo Simon-Pierre Babski

de protection des oiseaux) Bourgogne Franche-Comté, il est cofinancé par la chambre d'agriculture et l'Association des climats du vignoble de Bourgogne. « Nous avons contacté la LPO car nous savions qu'elle avait fait un diagnostic sur la biodiversité dans les grands crus de Chablis dans l'Yonne. On s'est dit que c'était bien de pouvoir faire la même chose en Côte-d'Or. La biodiversité ne peut se faire qu'à l'échelle d'un collectif, car le parcellaire viticole est tellement morcelé... Chacun doit être impliqué pour que cela fonctionne », souligne Lise-Marie Lalès, en charge du projet pour la chambre d'agriculture. « Individuellement, nous laissons pousser les herbes hautes en bordure des parcelles, nous replantons des haies, des arbres... Mais nous souhaitions une action collective, pour avoir un impact positif et significatif », ajoute Cécile Tremblay, viticultrice.

Le diagnostic a débuté au printemps et s'effectue sur le haut de la commune, du village jusqu'à la bordure de la forêt. « Nous faisons l'inventaire du potentiel d'accueil de biodiversité en localisant les zones satisfaisantes et celles et où il y a des manques. Parallèlement, nous faisons l'inventaire des espèces présentes : oiseaux, amphibiens, insectes... Ces deux actions nous permettent d'avoir une vision naturaliste globale du territoire », précise Simon-Pierre Babski, responsable scientifique et technique à la LPO

Herbes hautes, arbres, nichoirs à mésanges...

Le rendu se fera notamment par une lecture de paysage en juillet. Ce diagnostic constitue une base de travail pour dessiner les contours de la deuxième étape à travers laquelle de multiples actions concrètes sont envisagées. Il pourra s'agir par exemple Nous souhaitions une action collective, pour avoir un impact positif et significatif."

Cécile Tremblay,

de conserver des herbes hautes autour des parcelles, d'implanter des arbres isolés ou des bosquets dans certains secteurs, de restaurer les murets en pierres sèches, de poser des nichoirs à mésanges, « un très bon auxiliaire pour lutter contre certains insectes », glisse Simon-Pierre Babski.

À l'avenir, l'ODG souhaite que chaque vigneron puisse mettre en place au moins une action sur son domaine. « Cela a été validé sans difficulté lors d'une assemblée générale, en début d'année. On a demandé aux vignerons s'ils étaient d'accord pour effectuer au moins une action susceptible d'aider la biodiversité », confie Jean-Nicolas Méo, président de l'ODG des grands crus de Vosne et Flagey. Des ateliers et des formations peuvent aussi être proposés par la chambre d'agriculture. « La biodiversité est extrêmement importante pour le viticulteur. Le but de retrouver une sorte de tissu du vivant sur le territoire viticole », selon Simon Pierre Babski, qui sait qu'une action de « longue haleine » débute.

Thibault SIMONNET

Les murs en pierres sèches, amis de la biodiversité

Les murets en pierres sèches présentent de nombreuses qualités. En complément de leur atout paysager, ils constituent une niche privilégiée pour de nombreuses espèces animales et végétales. Ils sont aussi garants d'une terre saine, permettant de ralentir le ruissellement et l'érosion des sols. Leur capacité d'inertie, restituant la chaleur durant la nuit, est bien sûr favorable à la culture de la vigne... mais aussi à certaines espèces y vivant comme les abeilles sauvages, les papillons, les reptiles, les oiseaux ou des mammifères tels que le hérisson ou les chauves-souris. Les murets sont ainsi un maillon parmi tant d'autres du maintien d'un écosystème équilibré. « Sur des murs en pierres sèches, il y a 20 % de vide qui peut être colonisé par des insectes par rapport à des murs ma-



Ces murs, constitués uniquement de pierres, permettent de laisser circuler l'eau. Celui-ci a été réalisé par la technique de l'empilement, ce qui permet aussi de laisser sa place à la végétation et la biodiversité. Photo archives LBP/Emma BOSSAND

çonnés », indique Simon-Pierre Babski, de la LPO.

L'Association des climats du vignoble de Bourgogne a constitué, depuis fin 2017, un fonds patrimoine grâce à la générosité de donateurs étrangers. Celui-ci, toujours d'actualité, a permis de restaurer 4 kilomètres de murets et de soutenir 120 projets.

Un effet boule de neige?

L'Association des climats du vignoble de Bourgogne et la chambre d'agriculture espèrent que ce projet pilote fera boule de neige : « Ce serait le but, on aimerait étendre l'opération à d'autres territoires. Les vignerons de Marsannay ont montré un intérêt », indique Lise-Marie Lalès en charge du projet à la chambre d'agriculture. « L'engouement pour la biodiversité et la préservation de l'environnement se fait ressentir de plus en plus chez les viticulteurs. La certification haute valeur environnementale (HVE) amène aussi à se poser des questions sur la biodiversité. Les viticulteurs demandent ce qu'ils peuvent faire aux abords de leurs parcelles pour favoriser la biodiversité. » Cyprien Arlaud, président délégué de l'Association des climats, ajoute : « Nous avons créé une commission développement durable au sein de l'association. C'est exactement ce genre de dynamique que l'on souhaite voir se développer au niveau de la zone classée, et, éventuellement, que cette initiative puisse inspirer d'autres zones dans le vignoble. Ce sont des pratiques que nous souhaitons encourager. C'est pourquoi nous nous sommes engagés dans ce co-financement ».